

**CAMP DE JOUR**

**PATRO-ÉTÉ**  
**2023**

**26 JUIN AU 10 AOÛT**

**INSCRIPTIONS EN LIGNE**  
**À PARTIR DU 1<sup>E</sup> MAI 13H**



Nous avons tous très hâte d'accueillir vos enfants au Patro cet été !!!!  
Le camp de jour du PATRO-ÉTÉ 2023 se déroulera du lundi 26 juin au jeudi 10 août !

Activités régulières : 9h00 à 16h00

Service de garde : 7h00 à 9h00 - 16h00 à 17h30

Toute notre équipe planifie présentement un été haut en couleur!!!

## **UNE RENCONTRE D'INFORMATION POUR LES PARENTS AURA LIEU AU PATRO LE 21 JUIN DE 19H À 20H.**

### **COÛT**

#### **FORFAIT 7 SEMAINES**

**ACTIVITÉS RÉGULIÈRES (9H À 16H)**

**SERVICE DE GARDE INCLUS (7H à 9H - 16H à 17H30)**

**1e ENFANT**

**525\$ / ENFANT**

**2e ENFANT**

**395\$ / ENFANT**

**3e ENFANT**

**175\$ / ENFANT**

**À PARTIR DU 4e ENFANT**

**100\$ / ENFANT**



### **PROCÉDURE D'INSCRIPTION**

**INSCRIPTIONS EN LIGNE : À compter du 1e mai 13H00 (Nombre de places limité)**

#### **CRÉATION D'UN COMPTE QIDIGO**

- Allez sur le site web du Patro : [www.patrojonquiere.org](http://www.patrojonquiere.org)
- Cliquez sur INSCRIVEZ-VOUS
- Cliquez sur MON COMPTE ou sur la silhouette (En haut à droite)
- Cliquez SUR M'INSCRIRE
- Remplissez les informations demandées
- Ajoutez les informations sur vos enfants dans la section FAMILLE
- VOILÀ !!! Votre compte est créé !!!

#### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE (parrainage)**

Pour ceux qui souhaitent faire une demande d'aide financière via notre programme de parrainage, vous devez écrire un courriel à : [bienvenue@patrojonquiere.org](mailto:bienvenue@patrojonquiere.org) AVANT le 21 avril 2023.

Le courriel doit avoir comme objet/sujet : demande d'aide financière et inscrire dans le courriel votre nom (parent ou tuteur), le nom et l'âge des enfants ainsi que votre numéro de téléphone.

# GROUPES D'ÂGES ET HORAIRE

Un calendrier d'activités détaillé vous sera envoyé par courriel et sera publié sur notre site web

## SECTEUR ENFANCE ET JEUNES

### 5 À 9 ANS

Du lundi au vendredi

Activités régulières: 9h à 16h

Service de garde: 7h à 9h - 16h à 17h30

### JOURNÉES AU CENTRE KÉNO-PATRO

Lundi

9 ans mixtes (26 juin inclus)

Mardi ou mercredi

7-8 ans mixtes

\*Un horaire détaillé vous sera remis

Jeudi ou vendredi

5-6 ans mixtes

\*Un horaire détaillé vous sera remis



## SECTEUR ADOLESCENTS

### 10-11 ANS

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi

Activités régulières: 9h à 16h

Service de garde: 7h à 9h - 16h à 17h30

**JOURNÉE AU CENTRE KÉNO-PATRO**

Mardi ou mercredi de 13h à 21h

\*Un horaire détaillé vous sera remis

### 12 ANS +

Lundi, mardi, mercredi et vendredi

Activités régulières: 9h à 16h

Service de garde: 7h à 9h - 16h à 17h30

**JOURNÉE AU CENTRE KÉNO-PATRO**

Jeudi de 13h à 21h

# ARRIVÉE ET DÉPART DES ENFANTS

## ARRIVÉE DE 7H00 À 9H00

Une table d'accueil sera placée dans la cour avant du Patro. Le parent doit s'assurer de donner la présence de l'enfant au responsable à l'accueil. Vous devez circuler par l'entrée située sur la rue St-Dominique.

## DÉPART DE 16H00 À 17H30

Système de « service au volant ». Pour des raisons de sécurité il est important de suivre les indications et consignes des personnes responsables. Vous devez en tout temps respecter le trajet indiqué et demeurer dans votre voiture.

**Si vous devez venir chercher votre enfant plus tôt, vous devrez entrer par la porte du nouveau gymnase et vous adresser au préposé à l'accueil.**

## CARTE D'AUTORISATION

Quelques jours avant le début du camp de jour, **des cartes d'identification pour autoriser** les personnes à venir chercher vos enfants vous seront remises. **TOUTE PERSONNE** qui se présentera pour venir chercher un enfant devra présenter cette carte et ce à n'importe quel moment de la journée. (Parents inclus)



# PROGRAMMATION

Tout au long de l'été, les jeunes participent à des activités de groupe telles que :

- Jeux coopératifs et sportifs
- Rassemblements animés avec jeux de théâtre et chant;
- Projets de bricolage;
- Activités de réflexion portant sur les valeurs humaines et sociales;
- Une journée par semaine d'activités en nature, à notre base de plein air au Lac Kénogami (Centre Kéno-Patro) : sciences de la nature, jeux de bois, canot, baignade à la plage
- Une grande activité spéciale par semaine : olympiades, chasse aux trésors, invités surprises, kermesse, etc...

## ACTIVITÉS AVEC COÛT SUPPLÉMENTAIRE: (Facultatives)

- 5-6 ans : Parc Mille Lieux de la Colline 8 août **25\$**
- 7-8 ans : Zoo de Saint-Félicien le 7 août **35\$**
- 9 ans : Parc Octopus 8 août **25\$**
- 10-16 ans : Village Vacances Valcartier le 8 août **50\$**

\*\*\*Sujet à changement



## CARTE D'IDENTIFICATION (OBLIGATOIRE)

Une carte sera remise avant le début de l'été. Celle-ci indique le nom, numéro de téléphone et groupe de l'enfant.

**CELLE-CI DOIT ÊTRE ATTACHÉE AU SAC À DOS DE L'ENFANT.**

## REPAS

- Votre enfant doit apporter un repas froid, 2 collations et 1 bouteille d'eau tous les jours (pas de micro-ondes)

# QUOI APPORTER AU PATRO

Chaque jour votre enfant aura besoin:



- Sac à dos identifié
- Vêtements de rechange identifiés
- Vêtements chauds identifiés (activité à l'extérieur tous les jours)
- Dîner froid et collations
- 1 bouteille d'eau identifiée remplie tous les jours
- Maillot, serviette et veste de flottaison (si besoin).
- Casquette ou chapeau identifié(e)
- Espadrilles ou sandales fermées identifiées
- Crème solaire identifiée, applicable de façon autonome
- Chasse-moustique lors des journées au Centre Kéno-Patro
- Epipen, pompe d'asthme, médication; toujours identifié au nom de l'enfant

## OBJETS PERDUS

Nous demandons aux parents de bien identifier les effets de leurs enfants et d'éviter qu'ils apportent des objets de valeur.

(Bijoux, jeux électroniques, téléphones)

Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.

## MÉDICATION

- L'auto-injecteur (Epipen) devra être identifié au nom de l'enfant, porté en tout temps à la taille, dans un étui également identifié.
- Une seule dose de médication peut être laissée dans un contenant bien identifié (médication, dosage, nom de l'enfant) dans le sac à lunch de votre enfant.
- Le dispositif d'inhalation pour traiter l'asthme devra être identifié et porté dans un étui identifié également, à la taille de l'enfant en tout temps.

# CODE DE VIE

Le code de vie s'inscrit dans notre intention de créer un milieu de vie sain, amusant et sécuritaire pour tous.

## **Je respecte les autres dans mes gestes et mes paroles**

- J'utilise des mots respectueux
- J'ai une attitude respectueuse

## **Je respecte les consignes de mon moniteur et celles de tous les membres du personnel d'animation.**

- Je participe aux activités
- Je demeure avec mon moniteur en tout temps

## **Je respecte l'environnement et le matériel**

- J'utilise correctement le matériel qui m'est confié
- Je prends soin de mes effets personnels et ceux des autres
- Je jette mes déchets dans la poubelle
- Je prends soin de la nature qui m'entoure



## **JE M'AMUSE !!!**

## **PROCÉDURE EN CAS DE MANQUEMENT AU CODE DE VIE:**

Afin d'assurer un suivi des comportements des enfants, le Patro a mis sur pied une procédure qui a pour but d'informer les parents que leur enfant est allé à l'encontre du code de vie. Elle permet à l'équipe de travailler activement avec l'enfant en collaboration avec les parents.

### **1ER AVERTISSEMENT :**

- L'enfant est avisé verbalement par l'animateur responsable. Il lui explique l'attitude à corriger.

### **2E AVERTISSEMENT :**

- L'enfant est rencontré par l'animateur responsable. Il lui explique l'attitude à corriger.
- Communication verbale avec les parents.

### **3E AVERTISSEMENT :**

- L'enfant est rencontré par l'intervenant spécialisé. Ensemble ils essaient de trouver des pistes de solution et des outils. Un suivi sera fait à tous les jours ou hebdomadairement selon le comportement à corriger.
- Communication verbale avec les parents.
- Communication écrite envoyée aux parents (suivi individuel)

### **4E AVERTISSEMENT :**

- Suspension de l'enfant du camp de jour. La durée sera déterminée selon la gravité de la situation

**Prenez note que chaque situation devra être évaluée individuellement et selon la sévérité du cas. Il est possible que la suspension soit appliquée automatiquement.**



**Réseau  
Patro**



Fédération québécoise  
des centres communautaires  
de loisir

PROGRAMME

